



RÉTHOUSE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Reithouse, Raithouse,

Situation : Le village se groupe dans une combe resserrée entre deux chaînes de montagnes qui circonscrivent son horizon.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et bureau de poste d'Orgelet ; perception de Présilly ; succursale ; à 8 km d'Orgelet et 16 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 550 m.

Le territoire est limité au nord par Alièze, au sud par Beffia et Moutonne, à l'est par Présilly, et à l'ouest par Varessia et Essia.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Beffia, Alièze et Présilly.

Les maisons sont construites en pierres et couvertes partie en tuiles plates, partie en chaume.

Population : en 1790 : 198 habitants ; en 1846, 1756 ; en 1851, 170, ; en 1846, 153, dont 74 hommes et 79 femmes ; population spécifique par km carré, 31 habitants ; 43 maisons ; 52 ménages. En 2002 : 56 habitants, les « Ours ».

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocabulaire : saint Pierre et saint Paul. Paroisse de Dompierre.

Série communale à la mairie. La série du greffe a reçu aux archives départementales les cotes 3 E 6345 à 6349, 3 E 8111, 3 E 9900 à 9902. Tables décennales : 3 E 1283 à 1291.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 919-920, 5 Mi 1287, 5 Mi 16 et 5 Mi 1184.

Les habitants émigrent pour être domestiques dans les villes ou fermiers dans d'autres villages.

Cadastre : exécuté en 1827 : 483 Ha, divisés en 1409 parcelles que possèdent 209 propriétaires, dont 43 forains ; surface imposable 480 Ha, savoir : : 242 en bois-taillis, 171 en terres labourables, 46 en pâtures, 8 en prés, 41 en friches et murgers, 67 a en jardins, d'un revenu cadastral de 3.863 fr. ; contribution directe en principal 1215 fr.

Le sol, assez fertile, produit du froment, peu de seigle, du méteil d'avoine et d'orge, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, du foin et des fourrages artificiels.

Le produit des céréales suffit à la consommation. On importe le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.



On élève dans la commune des chevaux, du bétail à cornes, des moutons et des porcs.

On trouve sur le territoire de la pierre à bâtir et de la pierre de taille peu exploitée.

Il y a une fruitière dans laquelle on fabrique annuellement 2.000 kg. de fromages, façon Gruyère.

Les habitants fréquentent les marchés d'Orgelet. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et l'éducation du bétail.

Biens communaux : une église avec un cimetière à l'entour; une maison commune en mauvais état, renfermant le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 30 garçons et 10 filles ; une fontaine jaillissante avec un bassin ; une autre fontaine couverte, alimentée par une source abondante seulement lors des grandes pluies, et 225 Ha 78 a de pâtures , terres et bois, d'un revenu cadastral de 1340 fr.

Bois communaux : 174 ha 37 a ; coupe annuelle 5 Ha 64 a.

Budget : recettes ordinaires 3098 fr.; dépenses ordinaires 3098 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Quelques chaumières dispersées dans un vallon que des montagnes couvertes de bois cachai à tous les regards, tels furent les commencements de ce village. Les premiers colons qui défrichèrent cette solitude y furent attirés par les religieux de l'abbaye de Condat, établis dès le VI^e siècle au prieuré de Saint-Georges. Le sol n'a restitué jusqu'à ce jour ni médailles ni débris antiques. Aucune tradition, aucune légende capable de jeter quelque jour sur l'origine de ce hameau ne se sont conservées dans la mémoire des habitants. Des fossés creusés dans le roc vif au sommet de la montagne qui domine à l'est les habitations, pourraient cependant faire supposer l'existence sur ce point d'une vigie romaine, car il est certain qu'il n'y eut jamais à Réthouse de château féodal.

Seigneurie : Réthouse dépendait en tonte justice de la seigneurie de Présilly. Les habitants devaient faire le guet et garde au château de ce dernier lieu et contribuer à ses fortifications. Ils avaient été affranchis de la mainmorte et pouvaient élire annuellement deux prud'hommes pour l'administration de leurs affaires communes et deux messiers pour la garde de leurs fruits. Le seigneur percevait la dîme sur leurs récoltes à raison d'une gerbe sur onze, outre des cens en froment, en avoine, en argent et en poules sur chaque meix.

Evénements divers : Les guerres du XVII^e siècle et la peste paraissent avoir rendu pendant longtemps ce village tout à fait désert. En 1742, les maisons étaient encore presque toutes en ruines, et les champs en friches ou couverts de bois. Les fermes de la Grande-Serve et d'autres encore qui étaient isolées n'ont laissé d'autres traces que leurs fondations. Un incendie survenu en 1810, par l'imprudence d'une femme, anéantit toutes les habitations, à l'exception de six qui échappèrent au désastre.,

Chapelle : Réthouse dépendait de la paroisse de Dompierre. Les habitants, pour leur commodité, y érigèrent, au XV^e siècle, une chapelle qui fut dédiée à saint Rémy et dans laquelle des prêtres du voisinage venaient célébrer la messe à certains jours de l'année.